



Paris, le 13 juin 2018

## Communiqué de presse

### **Les privatisations d'ADP, de la FDJ et d'Engie : une opportunité pour réconcilier les Français avec l'actionnariat populaire**

L'un des volets du projet de loi Pacte, qui sera présenté lundi en Conseil des ministres, doit permettre de faire évoluer juridiquement les éventuelles cessions de participations de l'Etat dans trois grandes entreprises françaises : ADP, Engie et la Française des Jeux. Selon les dernières déclarations de Bruno Le Maire, une part du capital sera réservée aux actionnaires individuels et salariés. C'est une excellente nouvelle qui doit permettre aux Français de revenir à une épargne plus offensive au service de nos entreprises.

#### Des actionnaires individuels et salariés à ne pas négliger

Toutefois, le texte ne précisera en revanche pas les montants qui pourraient être cédés, ni à qui ces actifs pourraient être vendus. C'est sur ce point précis de la part du capital réservée aux actionnaires individuels que la F2iC souhaite voir le gouvernement s'engager. En effet, depuis les dernières grandes vagues de privatisations, le nombre d'actionnaires individuels n'a cessé de reculer (de 7 millions à 3,5 millions) avec un net décrochage après la crise de 2007. Il y a, malgré tout, des raisons d'espérer un regain d'intérêt de l'actionnariat chez les Français.

De plus, les dernières vagues de privatisations de France Télécom et EDF avaient remporté un franc succès. Ainsi, l'enthousiasme des particuliers pour l'investissement en actions lors de privatisations couplé au regain d'intérêt des Français pour l'épargne actionnariale ces derniers mois permettent d'espérer un écho positif chez les épargnants.

#### L'augmentation de capital comme vecteur de développement de l'entreprise

La F2iC encourage le gouvernement à accompagner ces nouvelles privatisations par une augmentation de capital afin de montrer le vrai rôle du capital et de la Bourse : accéder à du capital afin de se développer. C'est son principal rôle et il faut le rappeler à nos concitoyens. Lors des prochaines privatisations, le gouvernement doit faire œuvre de pédagogie. Une privatisation avec une augmentation de capital permettrait aux entreprises de se développer et n'empêcherait pas l'Etat de vendre ses actions afin d'alimenter son fonds d'investissement pour l'innovation. C'est une idée simple qui aurait le mérite de réconcilier les Français avec cet instrument du financement des entreprises qu'est la Bourse. Les Français sont trop incités à épargner dans des produits défiscalisés et découragés à toute forme de prise de risque. Un effort culturel d'ampleur doit donc être engagé afin de leur faire comprendre qu'il n'y a pas d'investissement rémunérateur sans une prise de risque, tout à fait gérable au demeurant. Et que par ailleurs, le capital des entreprises est nécessaire pour leur développement. C'est pourquoi, si le gouvernement veut faire œuvre de pédagogie tout en cédant certains actifs, la F2iC l'encourage à accompagner cette cession de titres de l'entreprise par un signal fort !

#### **Contact :**

Aldo Sicurani  
asicurani@f2ic.fr



---

### **À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)**

*Créée en décembre 1968 et héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place. La F2iC regroupe 111 000 actionnaires individuels actifs.*

### **Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement**

14 place des Reflets, 92054 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 42 60 12 47 – [www.f2ic.fr](http://www.f2ic.fr)